



Loi sur les mesures d'urgence :

L'application des mesures d'urgence au Québec : c'est non !

Québec, le 16 février 2022 – Le Bloc Québécois et la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, expriment fermement leur désaccord quant à la décision du gouvernement de Justin Trudeau d'appliquer la Loi sur les mesures d'urgence à l'ensemble du territoire, se donnant ainsi les pouvoirs d'intervenir au Québec et faisant fi du refus explicite de l'État québécois à cet égard. Estimant que la Loi sur les mesures d'urgence n'est en fait qu'une réédition modernisée de la Loi sur les mesures de guerre, l'entière responsabilité du caucus du Bloc Québécois s'est déclarée « farouchement hostile à l'application de cette loi au Québec » et entend voter contre.

« L'Assemblée nationale, le gouvernement du Québec et le Bloc Québécois ont interpellé le gouvernement à plusieurs reprises déjà pour lui signifier que le Québec, qui gère très bien la situation, n'a ni le désir, ni le besoin que la loi fédérale sur les mesures d'urgence s'applique sur son territoire. Le premier ministre avait pris un engagement à circonscrire géographiquement l'application de sa loi. Malgré ça, le décret et le règlement qu'il a déposé appliquerait les mesures sur l'ensemble du territoire, affectant des infrastructures de l'État québécois comme les hôpitaux ou les barrages », dénonce le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet.

« En proposant une loi dont la portée et l'effet vont bien au-delà d'une intervention circonscrite au périmètre de la crise, Ottawa nie la volonté du Québec et ne tient aucunement compte du fait que l'État québécois parvient actuellement, sans intervention du fédéral, à contrôler la situation. Pire encore, Ottawa se donne avec cette loi un laissez-passer pour empiéter dans les juridictions du Québec. Dans ces circonstances, le Bloc Québécois votera contre la motion qui sera déposée pour appliquer la Loi sur les mesures d'urgence », de conclure Mme Vignola.

– 30 –

Source :

David Rompré
Directeur de bureau
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou
418 717-5462